



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 07.06.2022

Numéro de publication: HR02-1005489674

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Association ENFANCE ET MALADIES ORPHELINES, Monthey

Association ENFANCE ET MALADIES ORPHELINES

Rue de Venise 3A

1870 Monthey

Association ENFANCE ET MALADIES ORPHELINES, à Monthey, CHE-112.021.713, association (No. FOSC 241 du 12.12.2014, Publ. 1876697). Personne(s) et signature(s) radiée(s): Weibel Rosello, Manon, de Meikirch, à Monthey, secrétaire, avec signature collective à deux avec le président ou la vice-présidente; Thomas Koch, Myriam Sylviane, de Wattenwil et Müllheim, à Ollon VD, membre, avec signature collective à deux avec le président ou la vice-présidente. Inscription ou modification de personne(s): Meyer, Bhira, de Le Locle, à Aigle, présidente du comité, avec signature collective à deux sauf avec le vice-président [précédemment: vice-présidente, avec signature collective à deux sauf avec le président]; Meyer, Olivier, de Le Locle, à Valeyres-sous-Rances, vice-président du comité, avec signature collective à deux sauf avec la présidente [précédemment: de Le Locle et Werthenstein, à Aigle, président, avec signature collective à deux sauf avec la vice-présidente]; Carvalho da Silva, Silvana Lorena, de Aigle, à Yverne, membre du comité, avec signature collective à deux; Guhl, Jacques Alexandre Robert, dit Jacques, de Montreux, à Montreux, membre du comité, avec signature collective à deux.

Registre journalier no 1559 du 01.06.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 241, Date: 12.12.2014

Point de contact: Registre du commerce du Bas-Valais